

PROCÉDURE QUALIOPI – INDICATEUR 7.4

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Votre satisfaction est notre priorité. Nous mettons tout en œuvre pour garantir une qualité de service optimale au sein de notre établissement.

Dans le cadre de l'indicateur 7.4 du Référentiel National Qualité (RNQ), notre auto-école a mis en place une procédure claire, accessible et rigoureuse pour la gestion et le traitement des réclamations.

Modalités de contact en cas de réclamation :

Vous pouvez nous joindre :

- par mail à : **contact@auxrroidlaconduite.fr**
- sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Chaque réclamation fait l'objet d'un enregistrement, d'une analyse et d'un traitement confidentiel. Notre objectif est d'assurer un suivi transparent et une amélioration continue de nos prestations.

Consultation des taux de réussite :

Les taux de réussite par catégorie sont disponibles sur simple demande auprès de notre secrétariat. Ils peuvent être transmis à tout moment.